

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre novembre à dix heures, le conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Meurthe-et-Moselle, légalement convoqué, s'est réuni à VILLERS-LES-NANCY, 2 allée Pelletier Doisy sous la présidence de Monsieur Daniel MATERGIA.

M. Pierre BOILEAU a été désigné secrétaire de séance.

	Collège des collectivités affiliées	Collège spécifique des collectivités non affiliées
Nombre de membres	24	6
Nombre de membres présents	11	0
Nombre de procurations	7	1
Nombre de suffrages exprimés	18	1

Etaient présents

Monsieur Daniel MATERGIA
Monsieur Pierre BOILEAU
Monsieur Alde HARMAND
Monsieur Henry LEMOINE
Monsieur Claude GRAUFFEL
Monsieur Christophe SONREL
Monsieur Jean-Jacques PIERRET
Madame Viviane PLANCHAIS
Monsieur François DIETSCH
Monsieur Eric PENSALFINI
Madame Blandine SOUVAY

Ont donné procuration

Madame Rose-Marie FALQUE à Monsieur Henry LEMOINE
Monsieur Luc BINSINGER à Monsieur Eric PENSALFINI
Monsieur Serge DE CARLI à Monsieur Claude GRAUFFEL
Madame Martine BOCOUM à Madame Blandine SOUVAY
Monsieur Bernard BERTELLE à Monsieur Pierre BOILEAU
Monsieur Valentin DETHOU à Monsieur Alde HARMAND
Monsieur Bertrand MASSON à Madame Viviane PLNCHAIS
Madame Michèle PILOT à Monsieur Daniel MATERGIA

Etaient excusés

Monsieur Philippe ARNOULD
Monsieur Jean-Marc FOURNEL
Monsieur David GARLAND
Madame Catherine PAILLARD
Monsieur Didier JACQUOT-HECK
Monsieur Yannick HELLAK

En application de l'article 26 du décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié, y assistait également :

- Monsieur Alain FAIVRE, Directeur
- Madame Dorothee DA SILVA, Payeur départemental

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 NOVEMBRE 2025
POINT A L'ORDRE DU JOUR :

**CDG 25/27 – MISSIONS SUPPORTS – POLE RESSOURCES & DEVELOPPEMENT –
SERVICE AFFAIRES GENERALES - CONTRATS, CONVENTIONS ET MARCHES
PASSES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION ATTRIBUEE AU PRESIDENT**

Monsieur le Président rend compte à l'assemblée des contrats, des conventions, des avenants et des marchés publics qu'il a signés dans le cadre de la délégation qui lui a été donnée par le conseil d'administration, conformément aux dispositions combinées des articles 27 et 28 du décret n°85-643 du 26 juin 1985, en ce qui concerne :

UNITE EMPLOI ET PROSPECTION DES TALENTS

Conventions de mise à disposition d'agents intérimaires signées avec :

COLLECTIVITE	DATE SIGNATURE
Groupement de communes VALLEZ de l'OTHAIN	27/10/2025
MENIL LA TOUR	22/09/2025
MERCY LE HAUT	15/09/2025
MOINEVILLE	05/09/2025
SIS du TERROUIN	07/08/2025
LUBEY	23/07/2025
INSET	08/07/2025
PIERREVILLE	03/07/2025
PETR DU VAL DE LORRAINE	20/05/2025

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration décident, à l'unanimité, d'approuver les contrats, les conventions, les avenants et les marchés publics signés dans le cadre de la délégation attribuée au président.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Président,

Daniel MATERGIA
Maire de SANCY

